



Les échos du Moulin Vert

#25 - Septembre 2023

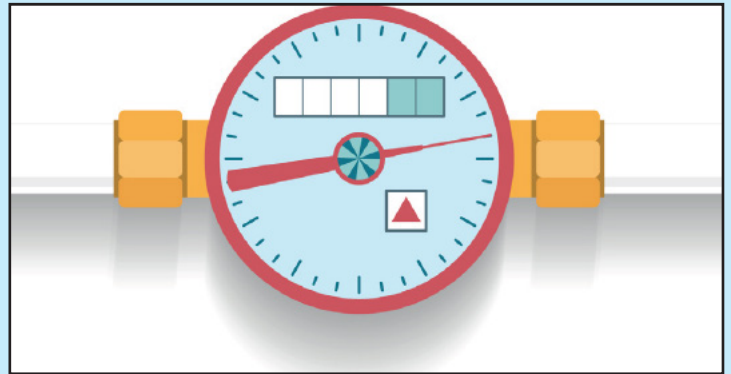


Toute l'actualité de votre bailleur social !

RAPPEL : COMPTEURS D'EAU ET D'ÉNERGIE

Pour rappel, l'Immobilier du Moulin Vert a décidé de remplacer les compteurs d'eau de plusieurs de ses résidences par des compteurs neufs lors du deuxième semestre 2023 prochains mois, afin de passer à la télérelève.

Les nouveaux compteurs sont dotés des dernières technologies de télérelève permettant d'assurer une plus grande fiabilité des informations. La facturation sera basée sur votre consommation réelle et non sur une estimation. Pour vous, c'est l'assurance de payer l'eau que vous consommez et non celle de votre voisin !



La télérelève permet aussi de détecter les fuites rapidement. En cas de consommation inhabituelle, un technicien peut intervenir plus rapidement pour vérifier l'état des équipements et entreprendre les réparations si nécessaire.

Un affichage en parties communes sera mis en place dans votre résidence 10 à 15 jours avant la date d'intervention. L'entreprise mandatée déposera simultanément un avis de passage dans votre boîte aux lettres précisant le jour de l'intervention.

Cette opération est intégralement à la charge de l'Immobilier du Moulin Vert.

ENQUÊTE SOCIALE 2024

Tous les locataires ne sont pas concernés

Comme chaque année, l'Immobilier du Moulin Vert est tenue conformément à la Loi de vérifier si vos revenus dépassent les plafonds de ressources pour l'attribution d'un logement social et déterminer si vous êtes redevable d'un supplément de loyer solidarité (SLS).

>>> Tous les locataires ne sont pas concernés par le SLS.

Cette année, nous devons en plus réaliser une enquête d'occupation de nos immeubles afin d'établir des statistiques sur le parc social (OPS) en Île-de-France qui seront ensuite transmises au Préfet.

>>> Tous les locataires de l'Immobilier du Moulin Vert sont concernés par l'OPS.

Une enquête unique vous est actuellement transmise par la société INTERSA.

Pour toute question liée au questionnaire, n'hésitez pas à les contacter dès maintenant (et pendant un mois) au 01 71 11 98 51 (appel non surtaxé).



L'IMV RELANCE LE FONDS D'INITIATIVE LOCALES (FIL) !

**Des idées pour améliorer le cadre de vie de votre résidence ?
Ou pour développer la solidarité entre locataires ?**

Le fonds d'initiatives locales est là pour vous aider à passer d'une idée à la réalisation d'un projet ayant une utilité pour votre quartier.

Le fonds d'initiatives locales (FIL), c'est quoi ?

C'est un dispositif qui vous est destiné et vous aidera à passer d'une idée à la réalisation d'un projet ayant une utilité pour votre quartier, votre résidence.

C'est un coup de pouce financier ponctuel pour une action de courte durée ou un projet en cours de démarrage.



Quels projets ?

Les projets doivent avoir une dimension collective, permettre d'améliorer l'animation de la vie locale et renforcer les liens entre les habitants.

Qui peut être les porteurs de ces projets ?

- Un groupement de locataires affiliés à une structure associative ;
- Une association.

Pour participer :

- Faire la demande de fiche projet par mail à J.bataille@saimv.fr
- Envoyer le dossier avant le 31/10/2023 à J.bataille@saimv.fr
- Un Comité Technique se réunira en novembre pour décider du soutien à apporter aux projets.

A vous désormais de participer !

OPTEZ POUR LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE !

Pour faciliter le paiement de votre loyer, optez pour le prélèvement bancaire à date fixe !

Celui-ci peut être mis en place dès à présent auprès du service de gestion locative à l'adresse mail servicelocatif@saimv.fr ou directement sur votre espace locataire (Extranet) en joignant votre RIB.

Notez toutefois que le prélèvement ne sera effectif que le mois suivant votre adhésion.



REPRÉSENTANTS LOCATAIRES

Pour rappel, vous trouvez sur notre site Internet les coordonnées et contacts de vos représentants locataires qui ont été élus en fin d'année 2022.

Retrouvez également le Plan de Concertation Locative (voté le 10 mai 2023 en conseil d'administration).

Pour en savoir plus : <https://www.immobiliere-du-moulin-vert.fr/rep-locataires/>